

---

# L'élu employeur et le personnel territorial

---

## **Objectifs :**

Aider l'élu à mieux appréhender la fonction ressources humaines au travers des grands principes relatifs au recrutement, au déroulement de carrière, l'évaluation/notation, la formation.

## **Programme :**

En préambule, présentation des 3 Fonctions Publiques et des institutions de la Fonction Publique Territoriale.

- L'organisation des services.
- Recrutement et intégration du nouvel agent, qu'il soit titulaire, contractuel, reconnu travailleur handicapé (dispositif d'accueil des nouveaux arrivants, suivi du stagiaire...)
- Le déroulement de carrière depuis la nomination du « fonctionnaire stagiaire » jusqu'à la cessation de fonction – avancements de grade et d'échelon, promotion interne- rémunération – la mobilité – la discipline.
- Optimiser les compétences du personnel, grâce aux formations d'intégration, de professionnalisation, de perfectionnement, de préparation aux concours et aux examens professionnels, le DIF, la formation professionnelle tout au long de la vie, les plans de formation.
- Évaluer l'activité du personnel : l'entretien annuel d'évaluation, la procédure de notation, rôle et obligations de l'employeur.
- Cultiver les relations sociales : notions essentielles sur les relations sociales, les instances du dialogue social, l'application du droit syndical.
- La prévention des risques professionnels : les obligations des employeurs, les partenaires de la prévention .

**Public :** élus de la Région Bretagne

**Durée :** 1 journée

**Méthodes :** alternance entre apports théoriques et échanges avec les participants – étude de cas concrets (possibilité pour les stagiaires, au moment de l'inscription, de soumettre des questions susceptibles d'être évoquées en séance)- un support pédagogique sur les thèmes abordés sera remis en fin de séance.

**Intervenants :** cadres du CDG35